



**REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE**

REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert International n°001/2025/GCS/ARCEP**

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'additif n°1 au plan prévisionnel de passation des marchés 2025 de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) publié dans l'hebdomadaire « Sahel Quotidien » n°10.952 paru le 09 juillet 2025.

L'ARCEP dispose des ressources pour financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché relatif **à l'acquisition, l'installation et la mise en service de deux (02) stations fixes de contrôle des bandes V/U/SHF à Niamey et à Tahoua.**

L'ARCEP sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution de ce marché.

La passation de ce marché sera conduite par appel d'offres international ouvert tel que défini par les dispositions de l'article 30 du Décret n° 2022-743/PRN/PM du 29 septembre 2022 portant Code des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Radiocommunications de l'ARCEP au courriel : [directeur.radiocommunications@arcep.ne](mailto:directeur.radiocommunications@arcep.ne) ou à l'adresse suivante : Direction des Radiocommunications : ARCEP, 3<sup>ème</sup> étage, Porte 3-07, sise derrière la Commune II de Niamey, du lundi au jeudi de 09h à 17h et le vendredi de 09h à 12h.

Les exigences en matière de qualifications sont celles décrites dans les données particulières du dossier d'appel offres.

L'avis d'appel d'offres est à consulter sur le site web de l'ARCEP : <http://www.arcep.ne>

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres au bureau 4-07 du chef de département passation des marchés ou le retirer moyennant le versement d'une somme non remboursable de **cinq cent mille (500 000) francs CFA au compte bancaire de l'ARCEP : SONIBANK n°NE064 01001 25110 56761/19, Code SWIFT : SOCNNENI.**

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Direction Générale de l'ARCEP - Bureau d'Ordre au rez-de-chaussée - Porte 0-12 au plus tard le 30 septembre 2025 à 10 heures, heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu le **30 septembre 2025 à 10h 30 mn heure locale** dans la Salle de réunion **Mme SORY BOUBACAR Zalika** sise au rez de chaussée de l'ARCEP. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifié au point 18.1 des IC et aux données particulières de l'appel d'offres.

Par décision motivée, l'ARCEP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

**Colonel Major IDRISSE Chaibou**

